

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FÉVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

DIXIÈME ANNÉE N°1193 DU 10 FÉVRIER 2015

1801/2015 : 214^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE



SUIVEZ NOUS SUR

facebook

twitter

Google+

Email

le baril de Brent

**LES BANQUES
CONTINUENT
DE NOUS DIRIGER**

**L'AFRIQUE
CHOISIT
MUGABE**

1 LA NATION N°1193 / MARDI 10 FÉVRIER 2015

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 6

SANTÉ page 11

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 12

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 14

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 17

Nombre de pages :19

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 55 93 53 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 55 93 53 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : ELUTHER JEAN PAUL

COMITÉ DE RÉDACTION: José Ayassamy; Romuald Myriam; Jacques Davila; Wesley Aminata.

2 LA NATION N°1193 / MARDI 10 FÉVRIER 2015

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LES BANQUES SONT MAÎTRES DE LA PLANÈTE

Une dizaine de journalistes et économistes ont travaillé pendant plus d'un an sur ce "Livre noir des banques", qui dresse un sombre panorama du secteur, notamment en France. Lobbying, spéculation, évasion fiscale, arnaques, pantouflage... Sept ans après la crise, alors que les scandales impliquant les banques se succèdent, les militants altermondialistes d'Attac et du site Basta dénoncent la mainmise du secteur financier sur la politique, dans un livre-enquête à paraître mercredi 11 février. Nous avons voulu déconstruire le discours ambiant qui consiste à dire que 'tout va bien, les banques sont rentrées dans l'ordre, elles ont été réformées...' Nos analyses nous conduisent à penser que c'est faux", explique Dominique Plihon, porte-parole d'Attac qui a supervisé l'ouvrage. Une dizaine de journalistes et économistes ont travaillé pendant plus d'un an sur ce "Livre noir des banques", qui dresse en 372 pages un sombre panorama du secteur, notamment en France. Pour l'économiste altermondialiste, qui juge la loi bancaire française "minimaliste", les nouvelles réglementations bancaires (baptisées Bâle III) ont favorisé le développement du "shadow banking", la finance de l'ombre qui échappe à la régulation. "De l'évasion fiscale à la spéculation sur les matières premières, de la 'finance de l'ombre' aux produits dérivés opaques, des projets polluants aux emprunts 'toxiques', ce livre dresse un panorama complet des effets néfastes de la finance toute puissante", assurent ses auteurs. "Depuis sept ans, quasiment rien n'a changé, il y a eu un blocage de toutes les réformes notamment du fait du lobby bancaire" et à cause des "logiques de pantouflage entre l'administration et le secteur bancaire", dénonce Agnès Rousseaux, une autre coordinatrice de l'enquête. Le secteur financier européen emploie au moins 1.700 lobbyistes, un chiffre à comparer aux 400 fonctionnaires traitant de la régulation des

marchés financiers, soit un fonctionnaire pour quatre lobbyistes, estime le livre. Face à eux, un seul lobby, Finance Watch, fait contrepoids. Côté français, l'enquête souligne qu'environ un quart des inspecteurs des finances (administration rattachée au ministère) "actifs" travaillent dans le secteur de la banque ou de l'assurance. En 2012, plus de 300 énarques travaillaient dans le secteur financier, soit plus que dans n'importe quel ministère, relevait déjà l'analyste Christophe Nijdam, désormais secrétaire général de Finance Watch, dans son ouvrage "Parlons banque". "On ne mord pas la main qui nous donnera à manger demain". "Quand vous êtes inspecteurs des finances, à partir de 40 ans, vous plafonnez dans votre carrière. L'une des suites possibles est d'aller pantoufler dans une banque. Or, on ne mord pas la main qui nous donnera à manger, demain", estime Agnès Rousseaux. Pour les auteurs, cette "consanguinité", explique non seulement le blocage de réformes européennes telle la séparation bancaire (entre banque de détail d'un côté, et banque d'affaires), mais aussi une forme d'impunité. "Aux Etats-Unis, les banques ont écopé de 150 milliards de dollars d'amendes liées à la crise. En France, les sanctions sont dérisoires par rapport au coût pour la société des agissements dangereux de ces acteurs", dénonce Dominique Plihon. Les associations avancent certaines propositions comme la nomination d'un procureur européen qui serait chargé de poursuivre "abus, fraude, arnaque, et conflit d'intérêt". "Ce sont les établissements bancaires, avec les grands cabinets d'audit, qui ont fait des paradis fiscaux ce qu'ils sont aujourd'hui. Ils tiennent la plume des législateurs, jouent un rôle de courtiers de l'évasion fiscale, amenant au plus offrant, juridiquement ou fiscalement, leur riche clientèle", soulignent les auteurs. Estimant à 6.000 milliards d'euros les avoirs cachés dans des paradis fiscaux, l'enquête estime que "l'Europe est l'économie la plus touchée par l'évasion fiscale". Et "c'est la France qui paierait le tribut le plus élevé", ajoute l'enquête, publiée au beau milieu des révélations "SwissLeaks", qui mettent au jour un système d'évasion fiscale orchestré par la filiale suisse d'HSBC. "Les banques organisent de manière industrielle l'évasion fiscale, pour un manque à gagner estimé par la Cour des comptes entre 60 et 80 milliards d'euros chaque année", dénonce Dominique Plihon. "La première réaction de la Commission européenne à Fatca [la réglementation américaine qui permet au fisc d'obtenir des données bancaires à l'étranger a été de demander à ce que les

banques européennes n'y soient pas soumises", renchérit Agnès Rousseaux. Pour eux, la séparation bancaire (séparation des activités commerciales et d'investissement) constituerait une première solution : "Cela réduirait la taille des banques et donc leur pouvoir financier et politique", pense Dominique Plihon.

Source Le nouvelobs

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA GUADELOUPE

DETTE GRECQUE : PAS D' ACCORD EN VUE

A la veille d'une réunion très importante de l'Eurogroupe à Bruxelles, la Commission européenne affiche son scepticisme quant à la possibilité de trouver un accord cette semaine sur la crise grecque. "Les attentes sont faibles concernant un accord final demain ou au sommet européen" qui se tient jeudi à Bruxelles, a affirmé Mina Andreeva, une porte-parole de l'exécutif européen. Le programme d'aide à la Grèce arrive à son terme fin février. Le nouveau gouvernement d'Alexis Tsipras, issu du parti de la gauche radicale Syriza, veut s'affranchir des anciens accords passés avec ses créanciers, synonymes d'austérité. Il réclame à ses partenaires un financement d'urgence le temps de préparer un programme de réformes et de désendettement. Sans soutien international, la Grèce, qui ne peut plus se financer de manière autonome, risque le défaut de paiement. Mais l'Allemagne refuse qu'Athènes bénéficie d'une rallonge sans se soumettre à un programme d'aide en bonne et due forme, synonyme de discipline budgétaire, ce qu'a encore répété en Turquie son ministre des Finances Wolfgang Schäuble. Ce dernier a déclaré sèchement lundi qu'il n'avait "toujours pas compris comment le gouvernement grec voulait s'y prendre". L'UE veut convaincre la Grèce de demander une extension de son programme. La décision doit être prise au plus tard le 16 février, car plusieurs Parlements nationaux doivent donner leur aval, comme en Finlande et en Allemagne. En attendant, la réunion de mercredi devrait surtout être "un premier échange de vues avec le nouveau gouvernement grec", a indiqué la porte-parole. Les contacts se multiplient entre le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, le Premier ministre grec, Alexis Tsipras et les

parties impliquées, "mais jusqu'ici ils n'ont pas été très fructueux", a-t-elle ajouté, réfutant l'idée d'un plan Juncker avec des solutions de compromis. "Nous travaillons pour maintenir fermement la Grèce dans la zone euro. C'est notre seul plan", a-t-elle conclu.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ, POLITIQUE ET ÉCONOMIE MONDIALES

LE G 20 SE TIENT EN TURQUIE

Les grands argentiers du G20 ont affiché mardi leur bonne entente sur la nécessité de soutenir la croissance ou sur la lutte contre le financement du terrorisme, mais n'ont pu dissimuler les tensions autour de la Grèce. La patronne du FMI Christine Lagarde, présente à Istanbul aux côtés des ministres des Finances et des dirigeants des banques centrales des vingt premières économies mondiales, a souligné dans un communiqué que le temps pressait face au risque de faible croissance persistante et de fort chômage auquel sont confrontés de nombreux pays. Le G20 a donc promis d'agir de manière déterminée contre ces risques, sur les fronts monétaire et budgétaire, selon le communiqué final de la réunion. Mais derrière cette détermination, les violons ne sont pas parfaitement accordés. Ainsi, le secrétaire au Trésor américain Jack Lew a-t-il dit devant la presse qu'en Europe certains pays ont une marge de manoeuvre budgétaire. Ils doivent l'utiliser pour augmenter la demande. Un message directement adressé à l'Allemagne, qui vient tout juste d'enregistrer un record de ses exportations, mais tient en même temps à équilibrer son budget. Autre sujet délicat : l'impact de la baisse des prix du pétrole. Le G20 rassemble des pays consommateurs, qui s'en réjouissent, et des producteurs, préoccupés à divers degrés. L'impact semble positif sur l'économie mondiale, mais il y a des divergences significatives d'une région à l'autre, a prudemment noté le vice-Premier ministre turc Ali Babacan, dont le pays préside cette année le G20 jusqu'au sommet

des chefs d'Etat ou de gouvernement prévu pour novembre. Le gouverneur de la Banque de France Christian Noyer s'est, quant à lui, employé à combattre l'impression d'une guérilla monétaire dans le monde, suscitée par des baisses de taux d'intérêt en cascade dans certains pays ou des initiatives telles que celle de la Banque centrale européenne (BCE), qui fait baisser l'euro en se lançant dans des achats massifs de dettes. Il n'y a pas du tout de sentiment de guerre des monnaies autour de la table du G20, a assuré M. Noyer. Les membres du groupe des vingt ont aussi fait part de leur volonté commune de mieux lutter contre le financement du terrorisme. Le ministre français des Finances Michel Sapin a évoqué la nécessité d'être beaucoup plus efficace et coordonné quand des gels d'avoirs s'avéraient nécessaires, et de surveiller les petits mouvements en cash qui permettent aux terroristes de mener à bien leur oeuvre destructrice. Les participants à la réunion ont affiché, comme à leurs précédentes rencontres, leur profonde déception face au blocage persistant aux Etats-Unis d'une profonde réforme du Fonds monétaire international (FMI). Ils ont également promis de poursuivre leurs efforts dans la lutte contre la fraude et l'optimisation fiscales. Outre cet ordre du jour officiel, la réunion d'Istanbul a aussi porté dans les couloirs sur la Grèce, mais cette fois sans dégager aucun consensus. Le ministre britannique des Finances George Osborne, un des plus alarmistes, a dit redouter une très mauvaise issue, à la veille d'une réunion des ministres des Finances de la zone euro qui sera la première du très médiatique ministre grec Yanis Varoufakis. Cela lui a valu un rappel à l'ordre du commissaire européen aux affaires économiques et financières Pierre Moscovici. De temps en temps, de la solidarité en dehors de la zone euro à l'égard de la zone euro, ça ne ferait pas de mal, a dit M. Moscovici lors d'un entretien accordé à l'AFP. Ces voix ne devraient pas s'exprimer ainsi, a-t-il insisté. Le nouveau gouvernement grec, issu du parti de la gauche radicale Syriza, veut s'affranchir des anciens accords passés avec ses créanciers, synonymes d'austérité. Il réclame à ses partenaires un financement d'urgence le temps de préparer un programme de réformes et de désendettement. Faute d'accord, la Grèce, qui n'a plus accès aux marchés des capitaux, risque fin février de se trouver sans le sou. Or ni Berlin, ni Bruxelles ne souhaitent faire des accords passés table rase. Le ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble a ainsi asséné: Nous ne

sommes pas en train de négocier un nouveau programme avec la Grèce qui doit, a-t-il affirmé, s'en tenir pour l'instant aux accords remontant à 2010. Il a raison, a renchéri M. Moscovici. Nous devons discuter dans un cadre collectif, commun, qui existe déjà, qui est celui du programme en cours, a-t-il jugé.

AMÉRIQUE CARAÏBE

LE VENEZUELA ASSOULIT SON RÉGIME DE CHANGE

Confronté à la baisse de ses rentrées en dollar avec l'effondrement des cours du pétrole, le Venezuela a annoncé mardi une libéralisation partielle de son régime de change qui devrait se traduire par une forte dépréciation du bolivar au risque d'alimenter une inflation déjà galopante. Le lancement d'une nouvelle plateforme pour les opérations de change est un petit pas en direction de l'économie de marché et tourne le dos au modèle de l'économie administrée mis en place par l'ancien président socialiste Hugo Chavez et miné par les pénuries, les difficultés d'approvisionnement et la récession. Il ne se substituera que partiellement au système complexe en vigueur des trois régimes de change fixe considéré par les investisseurs comme l'un des principaux obstacles à un retour du pays à la croissance. La nouvelle plateforme, baptisée système de change marginal ou Simadi, s'ajoutera au mécanisme actuel de contrôle des changes et fournira un cadre légal pour les transactions en devises sur la base d'une libre confrontation de l'offre et de la demande, a expliqué le ministre des Finances Rodolfo Marco. "Ce mécanisme est (un mécanisme) ouvert, libre dans lequel les acheteurs et les vendeurs confrontent leurs offres", a dit Marco lors d'une conférence de presse conjointe avec le gouverneur de la banque centrale Nelson Merentes. Le système actuel de contrôle des changes prévoit la fourniture de dollars sur la base de trois taux de change différents, un premier à 6,3 bolivars destiné aux achats de denrées alimentaires et de médicaments ou de fournitures pour le secteur de la santé et deux autres à 12 bolivars et 52 bolivars pour d'autres catégories de biens dans le cadre de régimes baptisés respectivement Sicad I et Sicad II. Le dollar s'échange toutefois à près de 190 bolivars sur le marché noir selon le site largement utilisé dolartoday.com . Marcos et Merentes n'ont pas précisé quel

serait le taux pratiqué à l'ouverture de la nouvelle plateforme, prévue dans les prochains jours. Des courtiers consultés ont dit que le cours d'ouverture pourrait se situer autour de 120 bolivars pour un dollar, sensiblement au-dessus des cours du marché noir mais plus de deux fois en dessous du taux fixe le moins avantageux. Des allocations en dollars continueront d'être effectuées périodiquement dans la cadre du régime Sicad I pour des secteurs spécifiques de l'économie au taux de 12 bolivars pour un dollar pour le moment, a dit Marco. Le nouveau marché Simadi remplacera le régime Sicad II. Caracas, à court de dollars du fait de la chute des prix du pétrole, devrait pouvoir préserver ses réserves de changes avec cette réforme, ce qui lui permettrait d'honorer ses échéances vis-à-vis de ses créanciers internationaux, au moins dans l'immédiat. Le ministre des Finances a d'ailleurs dit que le pays disposait des fonds nécessaires pour faire face aux échéances du mois prochain. Une émission Global 2015 d'un milliard d'euros arrive à échéance le 16 mars. Les emprunts vénézuéliens qui se négociaient à des prix sacrifiés en raison des craintes de défaut ont rebondi mardi sur toutes les échéances, leurs rendements tombant à des plus bas d'un mois. Une forte chute du bolivar exposerait les entreprises étrangères, notamment américaines, actives au Venezuela à d'importantes pertes de change. Au moins 40 grandes entreprises américaines dont General Motors, Procter & Gamble ou le laboratoire pharmaceutique Merck & Co, détiennent ainsi l'équivalent de 11 milliards de dollars d'actifs libellés en bolivars.

AFRIQUE

ROBERT MUGABE PRÉSIDENT DE L'UNION AFRICAINE

Il y a une semaine, l'Union africaine (UA) a porté à sa présidence Robert Mugabe. Ancien guérillero marxiste, Mugabe, 90 ans, n'est pas un leader ordinaire. Celui-ci accède au poste de Premier ministre du Zimbabwe (ancienne Rhodésie du sud) nouvellement indépendant en mars 1980. Il en devient le président fin 1987 et, à partir de cette date, transforme son parti, la Zanu, en parti unique. Sans opposition, il impose un régime marxiste au Zimbabwe ce qui va en faire un ennemi des occidentaux qui iront jusqu'à

lancer un mandat d'arrêt contre sa personne. Du temps de IAN SMITH ces mêmes occidentaux se sont montrés bien plus accommodants. Pourquoi dès lors l'Afrique s'est-elle choisie MUGABE ? Tout d'abord, sur le plan institutionnel, c'était au tour de l'Afrique australe d'obtenir la présidence de l'UA, et force est de constater qu'à part Mugabe, aucun autre candidat de la sous-région ne s'était déclaré. Ensuite, "Comrade Bob" comme le surnomment nombre de dirigeants africains, incarne l'émancipation de l'Afrique vis-à-vis des anciennes puissances tutélaires. Il fait partie de ces combattants de la renaissance africaine qui séduisent encore beaucoup sur le continent. C'est donc aussi un symbole qui a été nommé. Sa nomination constitue surtout un véritable pied de nez fait à l'Occident. Il faut dire que l'Afrique se sent toujours mal aimée. L'Europe entend toujours lui faire la morale, lui délivrer des leçons de démocratie ou de bonne gouvernance, ou encore est prompte à la montrer du doigt pour tel ou tel sujet. Alors même que l'indulgence – et le mot est faible – prévaut à l'égard d'une Chine où le parti unique est la règle, ou de ces princes arabes corrupteurs, mais aussi prosélytes, qui financent le terrorisme international et sont, indirectement au moins, responsables des attentats islamistes ici ou là, y compris en Europe. À cet égard, la preuve à charge contre cette fixation anti-africaine de l'Occident aux yeux de l'Afrique est l'existence même de la Cour pénale internationale, qui ne s'est jamais véritablement intéressée à autre chose que le continent noir, alors même que la pratique du crime de masse est, malheureusement, largement partagée au niveau mondial. Cette nomination témoigne finalement de la volonté de l'Afrique de se recentrer sur elle-même. Elle connaît aujourd'hui un boom économique avec des taux de croissance soutenus, parfois même à deux chiffres. Elle a conscience aussi de ses richesses, naturelles bien sûr, mais aussi et surtout humaines. Aujourd'hui, un homme sur six est africain, cela sera un sur quatre en 2050 et un sur deux en 2100. L'Afrique est au cœur de l'Histoire, elle est en train de devenir un des principaux architectes. Les dirigeants africains en ont aujourd'hui clairement conscience. L'Afrique a donc décidé de se diriger et de choisir ses modèles

politiques et de gouvernance. C'est là la véritable signification de l'élection de Robert Mugabe...

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

SANTÉ

LE VIN ROUGE ARME CONTRE LA MALADIE D' ALZHEIMER ?

Le vin rouge pourrait être une arme de lutte efficace contre le vieillissement cognitif. C'est ce que révèlent des chercheurs américains de l'Université A&M, située dans l'Etat Texan. Ils ont en effet conclu que cette boisson pourrait avoir un impact positif sur les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Elle contiendrait un polyphénol, le resvératrol, qui ralentirait les pertes de mémoire. Les scientifiques ont réalisé des tests sur la mémoire des rats. Ils ont étudié les effets de cette substance en comparant deux groupes de rongeurs. Les animaux du premier groupe, qui n'avaient pas reçu de ce polyphénol, perdaient des capacités de mémoire entre l'âge de 22 et 25 mois. En revanche, les rats de l'autre groupe, qui avait reçu un traitement au resvératrol, amélioraient leur capacités dans ce domaine. Le professeur Ashok Shetty, directeur de l'Institute for Regenerative Medicine de l'Université Texas A&M, a apporté des précisions quant aux conséquences de l'apport en resvératrol. Il a notamment indiqué que le cerveau des rongeurs qui avait reçu le traitement spécifique était « mieux alimenté en sang ». Par ailleurs, il a expliqué que les autres rats présentaient plus de difficulté à « créer de nouveaux souvenirs spatiaux ». Ils en ont conclu que les traitements au resvératrol après 60 ans chez les hommes et les femmes pourraient aider à améliorer les fonctions de mémoire et d'humeur en fin de vie. La consommation excessive peut néanmoins s'avérer contre-productive. En effet, des études tendraient à montrer que boire trop de vin augmenterait le risque de cancer. Une consommation modérée serait beaucoup plus profitable et pas uniquement pour la mémoire. Elle pourrait notamment être bénéfique pour le coeur et les artères.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse mardi, dans la crainte de voir la Grèce faire replonger la zone euro dans la tourmente. Athènes a engagé un bras de fer avec ses partenaires européens, son Premier ministre Alexis Tsipras répétant qu'il ne prolongerait pas le programme d'aide prévoyant le maintien de l'austérité, tandis que l'Allemagne menace la Grèce de la couper de ses financements si elle ne s'y conforme pas. L'indice Nikkei a cédé 59,25 points, soit 0,33%, à 17.652,68 points, et le Topix, plus large, a en revanche gagné 2,80 points, soit 0,20%, à 1.427,72 points. "Les investisseurs ont une aversion au risque à cause de la situation de la Grèce", souligne Shigemitsu Tsuruta, responsable de la stratégie chez SMBC Friend Securities. Les pertes ont toutefois été limitées par des valeurs comme Nissan (+3,81%), dont les bons résultats et le taux de distribution de dividendes nettement supérieur à la moyenne du Nikkei (2,98% contre 1,45%) séduisent les investisseurs. De même, le fléchissement de l'inflation en Chine en janvier, à son rythme le plus faible depuis cinq ans, a renforcé les attentes de nouvelles mesures de soutien monétaire à l'activité dans la première économie d'Asie.

ÉTATS UNIS

La Bourse de New York a terminé mardi en nette hausse, portée par l'espoir d'une avancée dans les négociations sur la dette grecque et les bons résultats de Coca-Cola. La progression des indices a toutefois été ralentie par la chute des cours du pétrole, repartis à la hausse après trois séances de presse. L'indice Dow Jones a gagné 139,55 points, soit 0,79%, à 17.868,76 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a progressé de 1,07% à 2.068,59 points et le Nasdaq Composite a pris 1,3% à 4.787,64 points. Entre rumeurs d'accord et avertissements à Athènes, les déclarations sur la dette grecque se sont multipliées mardi à la veille d'une réunion d'urgence des ministres des Finances de la zone euro et à 48

heures d'un sommet européen à Bruxelles. Wall Street a retenu de tout cela l'espoir d'un règlement, même si les positions restent très éloignées et les chances d'un accord cette semaine semblent minces.

EUROPE

Les Bourses européennes ont fini en hausse pour la plupart mardi, dans l'espoir d'un accord entre la Grèce et ses partenaires européens sur un nouveau programme pour sa dette, mais Londres a fait exception en subissant le contrecoup de la baisse des cours des matières premières. Des informations de presse sur un possible compromis entre la Grèce et ses créanciers internationaux, passant éventuellement par une prolongation temporaire du programme d'aide dont elle bénéficie, ont soutenu la tendance même si le ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble a douché l'espoir d'une avancée dès cette semaine. La Bourse d'Athènes a rebondi de 7,98%, entraînant Milan (+1,73%) et Madrid (+1,30%). A Paris, le CAC 40 a gagné 44,57 points, soit 0,96%, à 4.695,65, après une pointe à 4.716 en milieu de journée, et à Francfort le Dax-30 a avancé de 0,85%. Le Footsie britannique, alourdi par le secteur minier, a au contraire cédé 0,12% et le marché suisse a perdu 0,14%, entraîné par UBS. L'indice EuroStoxx 50 des grandes valeurs de la zone euro a pris 1,06% et le FTSEurofirst 300 0,52%.

CHANGE

Vers 19H00 GMT (20H00 à Paris), la monnaie unique européenne valait 1,1317 dollar, contre 1,1325 dollar lundi vers 22H00 GMT. La devise européenne repartait en légère hausse face à la monnaie nippone, à 135,07 yens contre 134,35 yens la veille. Le dollar se reprenait face à la devise japonaise, à 119,35 yens - grimant même vers 14H35 GMT à 119,62 yens, son niveau le plus élevé en un mois - contre 118,64 yens la veille. La monnaie unique se stabilisait peu à peu en cours d'échanges new-yorkais, après une évolution en dents de scie face au billet vert depuis la veille au soir, "même si les risques de repli" de la devise persistent, a estimé Omer Esiner, de Commonwealth Foreign Exchange. Vers 19H00 GMT, la livre britannique montait face à la monnaie unique européenne, à 74,19 pence pour un euro, comme face au dollar, à

1,5255 dollar pour une livre. La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,0489 franc suisse pour un euro, comme face au billet vert, à 0,9269 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,2417 yuans pour un dollar, contre 6,2473 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1.234,50 dollars au fixing du soir, contre 1.238,50 dollars lundi.

PÉTROLE

Les cours du pétrole ont terminé mardi en forte baisse sur le marché new-yorkais Nymex. Le contrat mars sur le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) a perdu 2,84 dollars, soit 5,37%, à 50,02 dollars le baril. Au moment de la clôture du Nymex, le Brent cédait 1,76 dollar (3,02%) à 56,58 dollars.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

LA PLUS GRANDE SÉCURITÉ JURIDIQUE DES PLU

Par une décision en date du 23 décembre 2014, le Conseil d'Etat semble ajouter une nouvelle pierre à la fortification protégeant la sécurité des documents d'urbanisme. Les collectivités territoriales pourront donc se réjouir d'une telle décision, alors que de nombreux Plan Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) sont en gestation, avec en ligne de mire l'horizon 2017, où ils deviendront obligatoires. La tendance est clairement à la sécurité juridique au sein du contentieux de l'urbanisme, à l'heure où les tentatives de relance de la construction font l'objet de toutes les attentions. C'est dans ce contexte qu'ont été pris l'ordonnance n° 2013-638 du 18 juillet 2013 et le décret n° 2013-879 du 1er octobre 2013 relatifs au contentieux de l'urbanisme, auxquels il convient d'ajouter la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour un accès au logement et un urbanisme renouvelé, dite loi ALUR. Par la présente décision commentée, le juge du Palais-Royal tend encore à accroître la sécurité juridique des documents d'urbanisme. Ce faisant, la

subjectivisation du contentieux de l'urbanisme continue de progresser, au détriment d'une conception davantage légaliste et objective, renforçant ainsi la sanctuarisation des documents d'urbanisme mais altérant également la notion même de recours en excès de pouvoir. Pour rappel, la procédure d'adoption d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) repose sur plusieurs phases qui vont de la délibération prescrivant l'élaboration ou la révision du plan à la délibération approuvant ce plan. Entre ces deux points se situent plusieurs éléments impliquant différents actes administratifs comme l'arrêt du projet de PLU, le bilan de la concertation, ou encore la phase d'enquête publique. En l'espèce, les faits apparaissent assez standards. Des requérants ont contesté la procédure d'adoption d'un PLU communal en introduisant un recours en excès de pouvoir dirigé contre la délibération approuvant ce document d'urbanisme. Le classement de certaines parcelles étaient contestées, et comme souvent on peut soupçonner que la motivation réelle des requérants résidait essentiellement sur ce point, fondée donc en réalité sur un intérêt particulier. Mais bien évidemment les moyens soulevés ne se sont pas cantonnés à ce classement parcellaire et ont porté sur l'intégralité de la procédure d'adoption du PLU. Des vices de légalité externe ont ainsi été soulevés, y compris à l'encontre de la délibération ayant prescrit la révision du document d'urbanisme. Dans l'arrêt d'espèce, le Conseil d'Etat opère un glissement sémantique notable. En effet, et par principe, l'article L. 600-1 du Code de l'urbanisme limite l'invocabilité des vices de forme ou de procédure par voie d'exception contre un PLU à un délai de 6 mois à compter de « la date de la prise d'effet du document en cause ». Or, dans l'arrêt, le juge relève qu'un tel vice de procédure ne peut être invoqué que pendant un délai de 6 mois à compter de « la date de prise d'effet de cette délibération », en faisant référence à la délibération prescrivant l'élaboration ou la révision du PLU. Autrement dit, le délai de 6 mois commence à courir lorsque la délibération sur laquelle repose le moyen prend effet, et non à partir de la prise d'effet du PLU. Le Conseil d'Etat revient ainsi sur la position prise par la Cour Administrative d'Appel de Lyon dans cette affaire . C'est la première fois que cette position semble à ce point affirmée par le Conseil d'Etat, et justifie ainsi le fait qu'elle sera mentionnée aux tables du Recueil. Le raisonnement suivi ici par le juge est emprunt d'une cohérence certaine dans la mesure où la délibération qui prescrit la révision d'un PLU est attaquant en

tant que telle . Il est donc possible d'arguer d'irrégularités de la procédure d'adoption du PLU avant la délibération approuvant le PLU définitif. Cette clarification présente également un intérêt en pratique, où de tels vices dirigés contre la délibération initiale de la procédure sont régulièrement soulevés par les requérants lors de l'approbation finale d'un PLU. Au demeurant, il convient de préciser que cet arrêt n'apparaît pas de nature à remettre en cause la jurisprudence Saint Lunaire , dont les effets dévastateurs sont désormais bien connus. En effet, l'exigence de définition des objectifs poursuivis par l'élaboration ou la révision du document d'urbanisme, dès le lancement de la procédure, conserve toute son acuité. Ce moyen n'est pas invocable au titre de l'article L. 600-1 du Code de l'urbanisme , de sorte que les collectivités territoriales devront demeurer vigilantes sur ce point lors de l'élaboration des PLU actuellement envisagés. L'accroissement de la sécurité juridique des documents d'urbanisme n'exempte ainsi pas pour autant les acteurs publics du respect de la légalité de la procédure, mais cantonne seulement les sanctions à des erreurs non-vénielles. En conséquence, l'inclinaison jurisprudentielle issue de cet arrêt du Conseil d'Etat du 23 décembre 2014 s'avère salutaire dans la mesure où la procédure d'adoption d'un PLU constitue une procédure longue et coûteuse, aussi bien financièrement qu'humainement. La sécuriser apparaît donc louable. Pour autant, la sécurité juridique passe aussi par une stabilisation des normes dont le législateur ferait bien de s'inspirer, alors que d'importantes réformes en matière d'urbanisme sont encore prévues pour l'année 2015.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD ELUTHER ET LE
CABINET DE CONSULTANT INTERFACE

T TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2015 à 9,61euros de l'heure. Avec cette hausse , le salaire minimum passe à 1457,52 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum devrait être différent .

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au troisième trimestre 2014, l'indice de référence des loyers est de 125,24 et augmente de 0,47% sur un an. .

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2012: 410 335 habitants

OFFRE

PIB 2013 : **8103** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2013: **2897**

RESSOURCES TOTALES : 11 000

DEMANDE

CONSOMMATION 2013: 8 491 (**4928** ménages et **3563** administration)

INVESTISSEMENT 2013 : **1465**

EXPORTATIONS 2013 : **830**

DEMANDE TOTALE : 11 000

PRIX

DÉCEMBRE 2014 : 0,8 % sur un mois ; 0,6 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C D E) en novembre 2014: 74270 (0,2% sur un mois et 5 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en novembre 2014 : 720 (- 1 % sur un mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

LA NATION POUR VOUS INFORMER

SUIVEZ NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX